

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DE LA BASSE-POINTE

Au Capital de 700.000 Francs

RAPPORT

PRÉSENTÉ

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 27 Octobre 1947

Sur les Comptes de l'Exercice 1945-1946

Le Comité de Surveillance se compose de:

MM. E. Rimbaud, A. Dormoy, Th. de Reynal, C. Crassous de Médeuil

IMPRIMERIE RELIURE

A. Bezaudin

87. Rue Blézac 87
FORT DE FRANCE Martinique

1947

6039 / 109

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DE LA BASSE-POINTE

Au Capital de 700.000 Francs

RAPPORT

PRÉSENTÉ

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 27 Octobre 1947

Sur les Comptes de l'Exercice 1945-1946

Le Comité de Surveillance se compose de:

MM. E. Rimbaud, A. Dormoy, Th. de Reynal, C. Crassous de Médeuil

Messieurs,

Me conformant aux statuts de notre société et à la loi, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice 1945-1946.

DÉPENSES

COMPTE DE

Achat de cannes (11.627.300 kgs)	7.900.750.35	
Approvisionnements consommés	1.058.600.43	
Sacs à sucre employés (8621 à 50 f)	431.050.00	
Réparations & Entretien	2.464.184.75	
Entretien des Voies Ferrées	204.379.05	
Entretien des Canaux	29.822.50	
Frêts Divers	316.274.60	
Frêts des Sucres	393.221.50	
Droits sur Sucres	1.473.948.20	
Frais Généraux	1.262.848.05	
Transport de Cannes	208.595.00	
Main d'œuvre de Fabrication	866.457.00	
Returbinage sucres avariés	1.232.775.83	
Agence	40.000.00	
Location terrains et bâtiments	7.880.00	
Primes d'Assurances	300.281.05	
Allocations Familiales & Congés Payés	505.692.59	
		18 696.760 90
Balance		2.649.252.70
		<u>21.346 013.60</u>

FABRICATION

RECETTES

Sucres à l'exportation

4.095 Quintaux réalisés 6.363.765.60

Sucres vendus sur place

3.028 Quintaux réalisés 4.402.148.00

Sucres à réaliser

1.498 Quintaux restants estimés 1.797.600.00

8621 Quintaux fabriqués pour un total de fr. 12.563.513.60

Sirops

285.500 litres livrés à la Rhumerie à 15 f.. 4.282.500.00

300.000 " restant en citerne à 15 f.. 4.500.000.00

8.782.500.00

21.346.013.60

DÉPENSES

COMPTE DE LA

285.500 litres sirop employés	4.282 500.00
Combustible :	157.869.85
Appointements et Salaires	354 737.20
Approvisionnements consommés, fûts	1.000.092.82
Licence, Régie, Assurances, frêt	186.316.85
	<hr/>
	5.981.516.72
Balance	527.086.11
	<hr/>
	6.508 602.83

RHUMMERIE

RECETTES

Remboursement frais de fabrication des rhums fabriqués
pour divers : 298.454 litres pour 1,492.270.00

Rhums à l'exportation

177,378 litres réalisés 4,501,056.63

Rhums à la consommation locale

30,465 litres réalisés 515.276.20

6,508,602.83

ACTIF

Bilan de l'Usine de la

Immebilisations	2.907.507.06
Caisse	181.796.89
Approvisionnements et Combustible	3 407.660.10
Denrées à réaliser	6 297.600.00
Débiteurs Divers	14.528 248 30

	27 322.812.35

Basse-Pointe au 31 Octobre 1946

PASSIF

Capital		700.000 00
Fonds de Réserve		300.000.00
Fonds de Prévoyance		5.908.982.67
Amortissement immobilisations		58.875.60
Créditeurs Divers		17.304.724.31
Comptes d'ordre		239.001.76.
Profits & Pertes (Reliquat 1945)	2.830.80	
Profits et Pertes de l'exercice	2.808.397.21	2.811.228.01
	
		27 322.812.35

DÉBIT

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Intérêts payés à divers	261.213.20	
Patentes et Impositions	101.115.40	
Abonnement au Timbre	423.00	
Taxe d'apprentissage	5.190 00	367.941 60
		<hr/>
Balance		2.808.397.21

3.176 338.81

ARRÊTÉ AU 31 OCOBRE 1946

CRÉDIT

Balance du compte Fabrication	2.649.252.70
Balance du compte Rhumerie	527.086.11
	<hr/>
	5.176.338.81
	<hr/> <hr/>

COMPTE D'EXPLOITATION
DES HABITATIONS GRADIS, DUPOTICHE
MOULIN L'ETANG

7.685 440 kgs cannes à 679f50 la tonne . . .	5.222.256.48	
Recettes diverses pendant l'exercice	85 975.00	
		5 308 231.48
Dépenses d'exploitation pendant l'exercice .		7.795.167.39
		2.486.935.91
Balance		2.486.935.91
2e Paiement 1946 : 7.685.440 kg à 139f18..		1.069.659.53
		1.417.276.38
Balance débitrice		1.417.276.38
Paiement définitif à 1.080 f la tonne soit un complément de 261f32 la Tonne	2 008.359.18	
Complément 1945	158 085.90	
		2.166.445.08
Balance		749.168.70

Répartition de la balance du compte profits et pertes

Balance créditrice du compte	2.808.397.21	
Reliquat Prof. & Pertes exercice antérieur	2.830 80	2.811.228.01
<hr/>		
2ème paiement aux Fournisseurs 139 f18 la T. (suivant accord Contributions Indirectes)		1.618.287.61
Reste		1.192.940.40
Réalisation définitive des sucres	3.532.080.95	
" " rhums	614.450 62	4.146.531.57
<hr/>		
Plus value réalisation rhums 1945	427.287.70	
Moins 10 o/o à l'Administrateur	42.728.77	
<hr/>		
Reste	384.558.93	
Part revenant aux Fournisseurs.— 55,80 o/o de frs 427.287.70	238 426.53	146.132 40
<hr/>		
		5.485.604 37
Plus la balance créditrice des Hab. de l'Usine:		749.168.70
		6.234.773.07
<hr/>		
Sommes prévues pour :		
— Rechange et remise en état matériel.	2.000.000.00	
— Provision pour impositions	290 000.00	
— Gratification au Personnel	210.000.00	
— Intérêts aux Actionnaires	21.000.00	2.521.000.00
<hr/>		
Reste		3 713.773.07
10 o/o à l'Administrateur après 56 000 Frs et 146.132.40 solde plus value réalisation rhums 1945		351.164.06
		3.362.609.01
<hr/>		
Somme nécessaire pour parfaire le prix payé aux Fournis- seurs de cannes à 1.080 fr la tonne soit un complément de : 261 F. 32		3.038.446.03
Reste		324.162.98
<hr/>		
que je vous propose de répartir comme suit :		
Un dividende de 230 frs par action		322.000 00
<hr/>		
Report à nouveau		2.162.98
<hr/>		

Rapport du Comité de Surveillance

Messieurs,

Conformément aux statuts de notre Société et à la loi, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mandat et vous demander votre approbation au sujet des comptes présentés par l'Administrateur sur le Bilan et les conclusions du rapport de l'Exercice 1945 - 1946.

Les livres et toutes les pièces comptables ont été mis à notre disposition et nous avons pu reconnaître la parfaite régularité des écritures.

Nous espérons, Messieurs, que vous approuverez les comptes et le bilan de l'exercice 1945 - 1946 tels qu'ils vous sont présentés et que vous donnerez votre entière approbation sur les conclusions du rapport.

Fort-de-France le 10 Septembre 1947.

Les Membres du Comité de Surveillance :

M.M. E. RIMBAUD — A. DORMOY — TH. de REYNAL
CH. CRASSOUS DE MEDEUIL

RAPPORT

sur les opérations prévues par l'article 40
de la loi du 24 juillet 1867

Messieurs,

Lors de votre dernière Assemblée Générale vous avez renouvelé à l'Administrateur les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

En vertu de ces autorisations, votre Société a traité des achats de cannes, opérations dans lesquelles l'Administrateur avait un intérêt personnel et direct.

Les cannes ont été réglées au prix fixé par l'Administration et les frais de fabrication des rhums de la distillerie d'Eyma ont été réglés aux mêmes conditions que celles faites aux autres distilleries. Ces opérations qui rentrent dans le cadre normal de l'activité sociale n'appellent aucune observation de notre part.

Fort-de-France le 10 Septembre 1947

M.M. E. RIMBAUD — A. DORMOY — TH. DE REYNAL
CH. CRASSOUS DE MEDEUIL

